

Extrait de la conclusion de E. Dacheux (dir), Communiquer l'utopie : économie solidaire et démocratie, l'harmattan, 2008.

La double nature de la démocratie

Dans la *Haine de la démocratie*, Jacques Rancière (2005) nous met en garde contre deux dangers : celui de réduire la démocratie à un mode de gouvernement particulier (la domination d'une majorité – la plus forte minorité dit Rancière) et celui d'étendre la démocratie à l'ensemble des relations socio-économiques régissant la société (la société capitaliste). Si effectivement nous pensons avec Rancière que la démocratie ne doit être confondue ni avec un mécanisme de reproduction du pouvoir au sein de la bourgeoisie ni avec un système capitaliste se développant d'ailleurs fort bien en régime autoritaire (cf. la Chine), nous pensons, contre lui, que la démocratie est un compromis social historique ayant engendré un régime politique particulier marqué par l'instauration d'un espace public. Elle est donc à la fois une modalité « d'être ensemble » spécifique (elle est fondée sur elle-même et vise l'égalité entre altérité radicale) et une forme particulière d'exercice du pouvoir basé sur la nécessité de légitimer la norme par le débat public. Telle est selon nous la double nature de la démocratie.

La démocratie, un compromis historique entre trois ordres infrastructurels

Dans un cadre d'analyse qui doit beaucoup à Lefort (1986), Castoriadis (1975) et Gauchet (2003), nous pensons que la démocratie est un dessein qui se fonde sur lui-même. Pour se transformer et perdurer, ce dessein doit identifier les constituants qui le fondent. Les constituants et non pas le constituant, le principe essentiel et unique d'où jaillirait la vie sociale. En effet, contrairement à de nombreux penseurs ayant cherché à identifier le fondement ultime du social (le politique pour Aristote et Hobbes, l'économique pour Marx ou Hayek, le symbolique pour Mauss ou Lévi-Strauss) nous pensons, à la suite de Fernand Braudel (1979), que la société est « l'ensemble des ensembles », un jeu d'alliance et d'opposition entre des systèmes ayant leur logique propre¹. Dans cette perspective

¹ L'historien distingue quatre ensembles composant la société : la hiérarchie sociale, la civilisation (ou culture, pour lui ces deux termes sont équivalents), l'Etat, l'économie (Braudel, 1979, T2, chp.5).

théorique, nous rejoignons Eric Forgues (2000) pour qui toute société humaine résulte de l'interaction conflictuelle entre trois axes infrastructurels, trois ordres fondamentaux : l'économique, le politique, le symbolique². Suivons le raisonnement de cet auteur. Dans un premier temps, Forgues rappelle l'apport de Marx : « *Chez Marx, la formation sociale et celle de la conscience renvoient en dernière analyse au développement des forces productives dont la motivation anthropologique fondamentale tire son origine de la nécessité de reproduire les conditions matérielles de l'existence* » (p. 190). Dans un second temps, le chercheur québécois met en lumière la filiation marxiste d'Habermas que les tenants de la démocratie délibérative semblent trop souvent occulter. « *Si Habermas reconnaît cette exigence [la reproduction des conditions matérielles de l'existence] et le rôle qu'elle joue dans le développement de la rationalité technique, il critique cette idée que seul le développement des forces productives détermine et explique les transformations sociales (1973, 1978, 1985). [...]. Habermas (1987b) met plutôt en évidence la spécificité et l'irréductibilité des exigences normatives, déterminées au sein de l'espace public et des activités communicationnelles, dans la transformation des rapports sociaux* » (p. 191). Face à une rationalité instrumentale qui cherche à coordonner les actions en vue de maîtriser la nature dans la sphère économique et à légitimer le pouvoir en place dans la sphère politique, se déploie une rationalité communicationnelle qui vise à l'intercompréhension dans le monde vécu. Il y a donc deux rationalités, deux axes infrastructurels déterminant la formation d'une société : le développement de la technique (rationalité instrumentale) et celui des normes (raison communicationnelle). Dans un troisième temps, Forgues revient sur le tournant linguistique (linguistic turn) de la philosophie en générale et celle de Jürgen Habermas en particulier. Contre la philosophie Kantienne et contre la sociologie marxiste, Habermas va inscrire la rationalité non plus dans le sujet ou dans la technique, mais dans la communication intersubjective ; mais une communication réduite au langage, à une structure sociale déjà présente qui s'impose aux individus. Cette réduction de la communication au langage réduit le symbolique au logos. Or, d'une part, les travaux en sciences de la communication (que ne cite pas l'auteur), soulignent l'importance du non verbal et du para verbal dans les communications humaines et

² On peut également interpréter la réflexion de Braudel dans ce sens, puisque, dans la conclusion du troisième et dernier tome de « *Civilisation matérielle et capitalisme* », il définit trois types de hiérarchie sociale (« [...] *celles de l'argent, celles de l'Etat, celles de la culture* [...] ») qui s'affrontent (Braudel, 1979, T3, p. 540). Cette remarque peut laisser entendre que l'ordre social (la société), provient de l'interaction conflictuelle entre l'économique (l'argent), le politique (l'Etat) et le symbolique (la culture).

montrent ainsi que l'échange rationnel ne peut jamais complètement échapper ni à l'émotion esthétique ni à l'influence rhétorique ; tandis que l'anthropologie de l'imaginaire (que l'auteur convoque) met en lumière l'importance empirique des images dans notre rapport au monde et remet en cause, d'un point de vue théorique, la réduction du symbole au signe. Au terme de sa démonstration, Eric Forgues peut donc conclure : « *Si Marx a permis de comprendre la société à travers le développement de l'infrastructure technique, Habermas complète cette compréhension en montrant que le développement de la technique ne détermine pas seul les transformations sociales, puisque le développement des structures normatives sous-tendant l'interaction les détermine également. Parallèlement à ces deux axes infrastructurels, nous voulons intégrer l'axe symbolique dont le développement détermine également les transformations sociales à travers les possibilités « individuanes » qu'offrent les ressources symboliques et la structure de conscience* » (P. 211). Bien sûr, notre propos n'est pas le même que celui de Forgues. Il ne s'agit pas d'identifier trois types de rationalité afin de justifier la permanence du religieux dans nos sociétés. Notre volonté est plutôt de souligner combien il est nécessaire, pour penser les évolutions des sociétés démocratiques, de prendre en compte l'intrication complémentaire et conflictuelle de trois ordres qui se déterminent réciproquement : l'économique (les échanges monétaires), le politique (l'élaboration des normes) et le symbolique (la construction du croire). Ce qui marque la démocratie moderne, c'est donc deux choses. D'une part, une interaction antagoniste particulière qui fait, à un moment particulier de l'histoire, surgir un espace public. D'autre part, une nouvelle régulation de cette interaction antagoniste qui, justement, se joue désormais, en grande partie, dans l'espace public. L'espace public est donc à la fois le fruit d'un compromis particulier, historiquement situé, entre les trois ordres, et l'instance, propre à la démocratie, où se régule, depuis lors, le conflit entre ces trois ordres. L'espace public n'est donc pas une donnée a-historique, mais un espace évolutif, propre à la modernité, traversé de tensions contradictoires, où se fonde et se refonde la démocratie au risque, à chaque fois, de se dissoudre.

La démocratie : un régime politique marqué par l'existence d'un espace public en constante évolution

Nous nous intéressons à l'espace public en tant qu'instance propre à la démocratie. Une telle acception de l'espace public renvoie, à travers le concept de « communauté politique » (Tassin, 1991), à celle d'un lien social qui ne se noue pas seulement dans des solidarités primaires endogènes à un groupe culturel, mais qui se construit également dans des solidarités secondaires entre individus appartenant à des groupes culturels différents. Nous l'avons vu, dans l'introduction générale de cet ouvrage, les prémices de cette acception politique de la notion d'espace public se trouvent chez Kant. Cependant, c'est le philosophe allemand Jürgen Habermas qui a su populariser cette notion. Selon lui, l'espace public moderne, issu des Lumières, est un espace de médiation entre l'Etat et la sphère privée où les citoyens délibèrent publiquement des questions politiques. Cette thèse développée par Habermas dans "L'Espace public" (Habermas, 1978) a été critiquée sur de nombreux points que nous ne détaillerons pas ici. L'important est que le philosophe a tenu compte de ces critiques et nuancé sa thèse. Thèse qu'il maintient sur l'essentiel : le "*monde vécu*" est capable de générer un "*pouvoir communicationnel*" venant légitimer le droit (Habermas, 1997). En effet, comme l'explique parfaitement Jürgen Habermas (chp. 7 de "Droit et Démocratie"), sa conception de la démocratie délibérative (et donc sa définition de l'espace public politique) représente une synthèse entre trois visions de la démocratie. La première, libérale, est axée sur les droits individuels, tandis que la seconde, républicaine, est basée sur le devoir de participation politique. La troisième est systémique et met l'accent sur la division inexorable de nos sociétés complexes en sous-systèmes auto poïétiques se régulant indépendamment des citoyens. Ces trois théories ne sont pas forcément complémentaires, pourtant Habermas emprunte à chacune d'elle. Selon lui, l'espace public politique "*ne peut pas se concevoir comme une institution, ni, assurément, comme une organisation [...]. Il ne constitue pas non plus un système; il admet certaines frontières intérieures, mais, vis-à-vis de l'extérieur, se caractérise par des horizons ouverts, poreux et mobiles*" (Habermas, 1987, p.387). Au sein de ces frontières poreuses, "*la procédure démocratique de législation est conçue de telle sorte que les citoyens fassent de leurs droits de communication et de participation un usage qui soit, entre autres, orienté vers le bien public, usage que l'on peut demander, mais qui ne peut être obtenu de force par le droit*" (Habermas, 1997, p. 492). A partir de cette élégante

synthèse, nous avons conduit des recherches empiriques diversifiées³ visant à confronter cette vision théorique à la réalité de terrain afin de construire une définition plus précise du concept d'espace public. Nous allons résumer ici, les conclusions de cette recherche présentée ailleurs (Dacheux, 2003).

Selon notre travail, l'espace public contemporain (quel que soit sa taille : locale, nationale, internationale) possède trois dimensions qui sont inextricablement enchevêtrées mais que l'on peut distinguer pour l'analyse.

1-Un espace de médiation. L'espace public est un espace de médiation : il relie tout en maintenant à distance (Tassin, 1991). Il autorise la communication en forgeant un cadre symbolique commun qui n'est pas un cadre communautaire enfermant les acteurs dans des rôles sociaux uniques et des conduites publiques immuables. Cette médiation, comme l'attestent certaines entreprises se présentant comme « citoyennes » et comme le montre d'ailleurs Habermas dans *Droit et démocratie*, ne concerne pas uniquement le domaine politique, mais englobe aussi la dimension économique : l'espace public est l'instance de médiation entre la société civile, l'Etat, et le système économique.

2-Un espace de communication politique. L'espace public est le lieu de confrontation d'opinions contradictoires portant sur l'intérêt général. C'est le creuset d'un « conflit intégrateur » (Simmel, 1995). Nous pensons avec R.E Park (ou plus exactement avec G. Mulhmann, relisant Park⁴) que le conflit politique ne peut jouer un rôle socialisateur que si ce conflit s'appuie sur un minimum de connaissances partagées et de codes symboliques communs (Mulhmann, 2001, 239-242). Autrement dit, pour que l'espace public soit celui de l'exercice d'une réflexion critique qui renforce la société démocratique et non un espace d'affrontement désintégrant cette société, il faut que les citoyens de cette société partagent un même espace communicationnel.

3. Un espace de participation politique. L'espace public est aussi celui de l'engagement militant. C'est même ce qui le distingue des autres espaces démocratiques : l'espace politique et de l'espace domestique (Tableau N°1). En effet, comme l'indiquait Habermas dans « L'espace public », l'opinion

³ Trois terrains d'étude ont été privilégiés : l'économie solidaire dans le pays roannais, la communication des associations dans l'espace public national, les débats européens.

⁴ Nous nous intéressons ici à la relecture de deux articles de R.E . Park : « Reflexion on Communication and Culture », *American Journal of Sociology*, XLIV, 1938 et « Symbiosis and Socialization », *American Journal of Sociology*, XLV, 1939.

que chacun peut se forger des problèmes de la société se forge aussi dans l'espace domestique via, aujourd'hui, les mass media (Habermas, 1978). Vu sous cet angle, l'espace domestique constitue le soubassement de l'espace public. Symétriquement, l'espace du pouvoir légitime - l'espace politique (Wolton, 1991 ; Livet, 1992) - celui où se prend, dans le secret des cabinets, la décision définitive, constitue l'entablement de l'espace public. Dans nos sociétés modernes, ces trois espaces (domestique, public et politique) sont reliés entre eux. Par l'espace médiatique, bien sûr, qui relie les trois, mais également par des champs politiques qui les connectent deux à deux : les espaces de médiation institutionnelle et les espaces civils.

Tableau N°1
ESPACES DU POLITIQUE ET PARTICIPATION

DENOMINATIONS THEORIQUES	EXEMPLES	CARACTERISTIQUE
Espace politique	Conseil des ministres	DECISION
<i>Espace institutionnel de médiation</i> (Espace de participation engendré par les institutions qui rattache l'espace politique à l'espace public)	Conseil local de développement	E N
Espace public	Manifestation de rue	G P A U G B E L M I E C
<i>Espace civil</i> (Espace social de participation engendré par la société civile qui rattache l'espace domestique à l'espace public)	Forum social	N T
Espace domestique	Foyer	ENGAGEMENT PRIVE